

Charte académique des éco-délégués

Pour une citoyenneté engagée

*Étant donné l'urgence de la situation, il est urgent d'agir.
Nous souhaitons que l'École soit exemplaire et nous devons nous inscrire dans la durée.*

Nous, éco-délégués, déclarons que nous sommes éco-délégués pour nous engager à :

- ① Sensibiliser aux grandes questions environnementales (changement climatique, biodiversité, utilisation des ressources...)
- ② Sensibiliser aux grandes questions sociétales (solidarité, santé, pauvreté, inégalités...)
- ③ Agir et s'investir dans la vie quotidienne de l'établissement pour mener des projets en faveur du développement (que nous voulons durable)

Être éco-délégué, c'est :

- ④ Participer à l'amélioration du bien-être dans l'établissement
- ⑤ Monter des projets et les mener à bien
- ⑥ Être heureux de se sentir utile et prendre des responsabilités
- ⑦ Avoir une voix et être force de proposition, affirmer ses valeurs
- ⑧ Se sentir plus responsable au sein de l'établissement
- ⑨ Être à l'écoute de ses camarades et les représenter dans les différentes structures de l'établissement
- ⑩ Enrichir ses connaissances et les partager avec autrui

Pour améliorer notre engagement et favoriser celui du plus grand nombre, nous proposons :

- ⑪ Inscrire dans le règlement intérieur la nécessité d'avoir des éco-délégués
- ⑫ Avoir un espace et un temps de concertation, de type éco-foyer
- ⑬ Une mise en réseau académique des éco-délégués pour faciliter les échanges
- ⑭ Intégrer cette démarche dans le parcours citoyen
- ⑮ Faire en sorte que des liens s'établissent entre les cycles de formation afin de pérenniser les parcours et offrir une meilleure cohérence
- ⑯ Une journée annuelle académique d'échanges entre éco-délégués
- ⑰ Une formation spécifique au statut d'éco-délégué